



Q&R #1

Date: le 9 décembre 2014

Projet: Projet de modernisation de l'éclairage du FEP

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Question 1 : Devra-t-on réparer et peindre le plafond si le nouveau luminaire ne couvre pas entièrement la surface d'où l'ancien luminaire a été retiré?

Réponse 1 : *Oui. L'entrepreneur doit réparer et uniformiser les surfaces existantes. Reportez-vous à la section 16010 des spécifications, paragraphe 1.8, Travaux de réparation et de restauration.*

Question 2 : Devra-t-on peindre les conduits dans les zones où l'on remplace des conduits peints?

Réponse 2 : *Oui. L'entrepreneur doit peindre et uniformiser les surfaces existantes. Reportez-vous à la section 16010 des spécifications, paragraphe 1.8, Travaux de réparation et de restauration.*

Question 3 : Que signifie le terme CBS?

Réponse 3 : *CBS signifie « contrôlé par capteur », ce qui signifie qu'une charge d'éclairage auxiliaire est contrôlée par le même détecteur de mouvement aux fins du calcul de l'énergie utilisée. L'entrepreneur n'a droit à aucune indemnité pour les pièces ou la main-d'œuvre.*

Question 4 : Que signifie le code de conversion 1421-T8-LBF?

Réponse 4 : *Modernisation de luminaires existants. Gardez le luminaire existant et installez un (1) ballast électronique LBF (faible facteur de ballast) à 2 lampes et deux (2) lampes T8 de 4 pi, 28 W selon les spécifications.*

Question 5 : Où devra-t-on stocker l'équipement?

Réponse 5 : *Il y aura 3 ou 4 zones de stockage différentes à l'extérieur, à proximité de groupes de bâtiments. L'entrepreneur doit fournir des bacs et des conteneurs pour la récupération du métal, des lampes, etc.*

Question 6 : Devra-t-on remplacer les interrupteurs à bascule existants par des détecteurs à basse tension fixés au plafond?

Réponse 6 : *Les interrupteurs à bascule existants doivent être maintenus et câblés en mode prioritaire du côté charge de la commande. Le détecteur de mouvement doit rester alimenté en permanence.*



Question 7: Comment organisera-t-on le travail dans les bâtiments 88 et 91, en présence du bétail?

Réponse 7 : *Certains jours l'installation n'est pas ouverte au public pour des travaux. Le bétail sera déplacé dans diverses sections pour permettre l'accès de l'entrepreneur au besoin. Une visite des lieux avec un représentant de l'installation sera nécessaire pour discuter et planifier les travaux en sections autour des animaux. .*

Question 8: Comment organisera-t-on le travail dans les immeubles à bureaux?

Réponse 8 : *L'entrepreneur peut travailler durant le jour, il/elle doit fournir un calendrier du travail à la réunion de démarrage du projet, les occupants en seront informés et l'entrepreneur y aura accès à des heures spécifiques pour éviter les occupants. Toutes les stations de travail et bureaux doivent être couverts durant les travaux. On ne doit déplacer aucun équipement sans la permission des occupants pour le faire.*

Question 9: Pourra-t-on soumettre des produits de substitution durant l'appel d'offre?

Réponse 9 : *Le prix soumissionné doit être basé sur le matériel indiqué à la section 16500. À l'attribution du contrat, l'entrepreneur peut présenter au consultant des produits de substitution pour examen. Reportez-vous à la section 16010 des spécifications, paragraphe 1.5, Produits de substitution. Cette section remplace la section 13 des instructions générales qui indique que des matériaux de substitution seront examinés durant la période de l'appel d'offre.*

Question 10: Comment se fera l'élimination des lampes?

Réponse 10 : *L'entrepreneur doit prévoir le stockage et l'élimination des lampes au moyen d'une société agréée de recyclage de lampes. Reportez-vous à la section 1330 des spécifications, paragraphe 1.4.*

Question 11: Les luminaires fluorescents encastrés (1x4 et 2x4) ont une note demandant que le boîtier ait une profondeur de 3,25 po. Savez-vous s'il y a une raison pour cette restriction de profondeur? Notre boîtier encastré normal a une profondeur de 4,5 po.

Réponse 11 : *La profondeur la plus petite s'adapte plus généralement, mais n'est pas absolument nécessaire. L'entrepreneur est chargé de veiller à ce que le matériel proposé dans le cadre du contrat sous forme de dessins d'atelier soumis réponde aux spécifications après vérification du site.*

TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS